

**21<sup>ème</sup> session du Groupe de travail de l'Examen périodique universel****(19-30 janvier 2015)****Espagne****Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le mercredi 21 janvier 2015

Merci, Monsieur le Président. Je voudrais tout d'abord saluer M. Ignacio Ibañez ainsi que la délégation de l'Espagne.

La France salue l'engagement profond de l'Espagne en faveur des droits de l'Homme et ses efforts pour promouvoir le dialogue entre les civilisations. Elle salue la réforme pénale de 2010 qui a spécifié le crime de trafic d'êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle. Elle salue les plans adoptés en la matière et ceux visant à lutter contre la discrimination fondée sur le sexe et à protéger les enfants, les adolescents et les personnes handicapées.

Elle note cependant les constats des différents comités conventionnels et Rapporteurs spéciaux des Nations Unies en matière de lutte contre l'impunité pour les crimes commis pendant la guerre civile espagnole et la dictature.

La France souhaiterait adresser les recommandations suivantes à l'Espagne :

- Poursuivre ses efforts en matière de trafic d'êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle, et envisager d'élaborer une nouvelle version du Plan

global de lutte contre la traite à des fins d'exploitation sexuelle (*le dernier datant de 2009-2012*) ;

- Veiller à ce que toutes les allégations de torture et autres mauvais traitements de la part des services de sécurité fassent l'objet d'enquêtes impartiales et indépendantes dans les meilleurs délais de la part de la justice civile ordinaire, et veiller à ce que les victimes reçoivent des réparations,

- Procéder à une évaluation, d'ici la fin 2016, des actions conduites dans le cadre des différents Plans stratégiques sur la protection des femmes et de l'enfance.

Je vous remercie./.